

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE LAGDO

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENUE DIVISION

LAGDO COUNCIL

INTERNAL COMMITTEE
OF TENDERS BOARD

**DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C/LDO/CIPM/2024 DU 12/02/2024
POUR LA FOURNITURE DE 1000 TABLES BANCS POUR LES ECOLES
PRIMAIRES PUBLIQUES DE CERTAINES LOCALITES DE LA
COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU
NORD.**

MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LAGDO

FINANCEMENT : Fonds propres de la Commune de Lagdo
Exercice budgétaire : 2024
Imputation : 222 200

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

COTATION (ADC)

Pièce N° 01 : AVIS DE DEMANDE DE

7. Financement

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation est financée par les Fonds propres de la Commune de Lagdo, Exercice 2024, Imputation : 222 200

8. Consultation et retrait du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo dès publication de la présente Demande de Cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier de consultation, payable à la recette municipale de la Commune de Lagdo

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en un document unique en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un l'original et six (06) copies marquées comme telles, comprenant l »es trois parties (administrative, technique et financière) devra parvenir auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo au plus tard **le 12/03/2024 à 11 heures précises** et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CIPM/C/LDO/2024 DU 12/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE 1000 TABLES BANCS POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Cinq cent cinq mille (500 000) Francs CFA** établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative territorialement compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la demande de cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu à la salle des conférences du BEM de la Commune de Lagdo le **05/03/2024 à 12 heures précises**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

12.1. L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1^{ère} étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

- **2^e étape :** Evaluation du dossier technique (pour ceux des soumissionnaires présentant les dossiers administrativement conformes).

- **3^e étape :** Vérification du dossier financier (pour ceux des soumissionnaires techniquement qualifiés et présentant des dossiers administrativement conformes).

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

évaluée la moins disante après correction éventuelle et n'ayant pas de prix anormalement bas.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de la Commune de Lagdo ou en appelant les numéros suivants : 696 36 99 78/697 94 37 16/661 09 09 69

16. Additif à la demande de cotation

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente demande de consultation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement.

Lagdo, le 12 FEB 2024
Le Maire de la Commune de Lagdo
(Maître d'Ouvrage),

- Ampliations :
- MINMAP/Yaoundé
 - DDMAP/Bénoué
 - ARMP (pour publication et archivage)
 - Président CIPM (pour information)
 - Affichage (pour information)
 - Archivage/Chrono



A red circular stamp of the commune of Lagdo, Cameroon, is partially obscured by a large blue ink signature. The stamp contains text in French: "REPUBLICUE DU CAMEROUN", "COMMUNE DE LAGDO", "Le Maire", "Département de la BIRÉO", and "RÉGION DU NORD". Below the stamp, there is a handwritten signature in red ink that appears to read "Karoana Damatal Papahito".

8. Consultation of the tender file:

The file may be consulted during working hours at SIGAMP of Lagdo Council as soon as this notice is published.

9. Submission of bids

Each offer is drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the SIGAMP of Lagdo Council, latest than **12/03/2024** at **11 a.m.** and should bear the following inscription:

OPINION OF OPENED NATIONAL CONSULTATION FOR A DEMAND OF QUOTATION N° 001/OONCD/C /LDO/ICTB/2024 OF 12/02/2024 FOR THE SUPPLY OF 1000 TABLES-BENCHES FOR THE PUBLIC PRIMARY SCHOOLS OF CERTAIN LOCALITIES IN LAGDO COUNCIL
"To be opened only during the bid-opening session"

10. Admission of offers

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first grade bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of **Five hundred thousand (500 000) CFA francs** valid for thirty (30) days beyond the validity of the offers.

Under pain of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing services or administrative authorities of the administrative documents required, including the bid bond, must imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They must obligatorily not be older than three (3) months or must not be produced after the signing of the tender file.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first grade bank approved by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the tender file documents models shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

11. Opening of bids

Bid shall be opened in single phase on the **12/03/2024 at 12 am** prompt by the Divisional Tender Board located at the classroom conference of BEM OF Lagdo Council, in the presence of the bidders or their duly authorized representatives.

12. Evaluation criteria

12..1. Eliminatory criteria:

- Incomplete file (absence of a bid bond)
- False declaration or falsified document
- Non-compliance after 48 h of a document in the administrative
- Incomplete or non-compliant offer
- Non-conformance of the submission template
- Absence of a quantified unit price
- Absence of a sub-detail of unit prices
- False declaration or falsified document

12.2. Essential criteria

The evaluation of the technical offers will be done by the binary method (yes / no) according to the

PIECE N°2:
**REGLEMENT PARTICULIER DE LA DEMANDE
DE COTATION (RPDC)**

4.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant le tableau de comparaison sur **05 critères essentiels** jointe au DC et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous:

- Présentation générale de l'Offre sur **01 critère** : nombre d'exemplaires suffisant, respect de l'ordre d'assemblage, bonne reliure, bonne lisibilité, séparation des pièces par des intercalaires de couleur autre que le blanc
- Références du soumissionnaire sur **01 critère** : Justifier de l'exécution d'au moins deux projets similaires (joindre les premières et dernières pages des contrats + 02 PV de réception)
- Respect du délai de livraison sur **01 critère** : délai inférieur ou égal à 03 mois
- Planning de livraison pertinent sur **01 critère** : planning réaliste
- Descriptif et spécifications techniques de la fourniture + photo **sur 01 critère** : spécifications techniques + photo
- Capacité financière sur **01 critère** : attestation de solvabilité bancaire ou ligne de crédit d'au moins huit millions (8.000.000) francs CFA
- Acceptation de la Lettre Commande sur **01 critère** : toutes les pages paraphées, la dernière page est signée, cachetée et datée

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70% de OUI, soit 05 sur 07** seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs pièces financières analysées.

ARTICLE 5 : FINANCEMENT

a) Financement de l'acquisition :

La fourniture objet de la présente demande de cotation est financée par les fonds propres de la Commune de Lagdo, **Exercice 2024**, Imputation : 222 200.

Le coût prévisionnel est de **vingt-cinq millions (25.000.000) francs CFA toutes taxes comprises**.

ARTICLE 6 : DÉLAI D'EXÉCUTION DE LA DEMANDE DE COTATION

Le délai d'exécution de la Lettre Commande est de **Trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la fourniture.

ARTICLE 7 : PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE LA DEMANDE DE COTATION

Le présent dossier de la demande de cotation comprend les pièces suivantes :

- Avis de Demande de Cotation ;
- Règlement Particulier de la Demande de Cotation (RPDC) ;
- Cahier des clauses administratives particulières
- Bordereau des Prix Unitaires ;
- Devis estimatif et quantitatif ;
- Tableau de comparaison des offres ;
- Projet de Lettre-Commande ;
- Modèles des pièces à utiliser ;
- Liste des Banques Agréées par le MINFI ;
- Descriptif et spécifications techniques de la fourniture.

ARTICLE 8 : CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA DEMANDE DE COTATION

Les soumissionnaires doivent se conformer aux instructions données ci-après et fournir les renseignements demandés, faute de quoi ils pourront être disqualifiés. Ils sont tenus de répondre de manière complète et exacte aux renseignements exigés dans les documents y annexés.

L'Autorité Contractante sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés se réserve le droit de ne pas donner suite à la Demande de Cotation s'il estime n'avoir pas reçu de proposition acceptable. Par conséquent, il peut déclarer la Demande de Cotation infructueuse et relancer celle-ci ou l'annuler.

C- Dossier Financier

Il comprend :

- 1) La soumission proprement dite timbrée, datée et signée ;
- 2) Le Bordereau des Prix dûment rempli ;
- 3) Le détail estimatif des fournitures.

NB : Toute soumission non accompagnée des pièces ci-dessus ou accompagnée de pièces non conformes aux modèles sera rejetée.

- **Le rabais pour qu'il soit pris en compte doit être écrit en lettre et en chiffre**

- **Le rabais manuscrit n'est pas acceptable**

ARTICLE 11 : PRÉSENTATION DES OFFRES

Les soumissions ainsi que toutes les pièces qui les accompagnent seront rédigées en français ou en anglais, dans un document unique, comprenant les trois parties (administrative, technique et financière). Elles seront placées dans une grande enveloppe unique anonyme scellée qui portera uniquement les mentions suivantes :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N° 001/ACNO/C /LDO/CIPM/2024 DU 12/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE 1000 TABLES BANCS POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE LAGDO *« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

Toute soumission non accompagnée des pièces ci-dessus ou accompagnée de pièces non conformes aux modèles sera rejetée.

ARTICLE 12 : REMISE DES OFFRES

La date limite de remise des soumissions est arrêtée au **12/03/2024 à 11 heures précises**, heure locale. Passé ce délai, aucune soumission ne pourra être acceptée.

Aucune Offre déposée ne peut être retirée que pour quelque raison que ce soit.

Il est donc demandé aux soumissionnaires de s'assurer que leur Offre comporte tous les éléments nécessaires avant leur dépôt.

ARTICLE 13 : DÉLAI D'ENGAGEMENT

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres, délai au cours duquel l'Autorité Contractante avisera de ses choix les entreprises retenues.

ARTICLE 14 : CONFORMITÉ DES OFFRES AU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

Seuls seront pris en considération les plis reçus dans les délais impartis dans l'avis de Demande de Cotation et présentés conformément aux dispositions des articles 7, 8, et 9 du présent RPDC.

ARTICLE 15 : OUVERTURE DES OFFRES ET ÉVALUATION DES OFFRES

L'ouverture des enveloppes aura lieu le **12/03/2024 à 12 heures** précises à salle des conférences du service des marchés de la Commune de Lagdo en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les Offres sont ouvertes et évaluées en une seule étape.

Critères de qualification

L'évaluation des Offres se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant le tableau de comparaison des offres.

Seules les soumissions qui auront obtenues 70% de OUI seront admises à l'analyse financière.

Toutes les offres financières des soumissionnaires non accompagnées des pièces ci-dessus ou accompagnées de pièces non conformes aux modèles seront rejetées.

**PIECE N°3:
CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES
PARTICULIERES (CCAP)**

CHAPITRE I : GÉNÉRALITÉS

ARTICLE 1 : OBJET DE LA LETTRE COMMANDE

La présente Lettre Commande a pour objet la fourniture de 1000 tables bancs pour les écoles primaires publiques de certaines localités de la Commune de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord :

ARTICLE 2 : PROCÉDURE DE PASSATION DE LA LETTRE COMMANDE

La présente Lettre Commande est passée après Demande de Cotation.

ARTICLE 3 : PIÈCES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE COMMANDE

Les pièces contractuelles constitutives de la présente Lettre Commande sont par ordre de priorité :

1. La lettre de soumission ou l'acte d'engagement;
2. Le Règlement Particulier de la Demande de Cotation (RPDC) ;
3. Le projet de Lettre Commande (PLC) ;
4. Les éléments propres à la détermination du montant de la lettre commande, tels que, par ordre de priorité : les bordereaux des prix unitaires ; l'état des prix forfaitaires ; le détail ou le devis estimatif

ARTICLE 4 : TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES

La présente Lettre Commande est soumise aux textes généraux ci-après:

1. La loi N° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
2. La loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 Portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024.
3. Les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;
4. La loi N° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;
5. La loi N°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
6. Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
7. Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
8. Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
9. Le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
10. Le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
11. L'arrêté N° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;
12. La Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
13. La Circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
14. Les circulaires N°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
15. Lettre circulaire N°001/LC/PR/MINMAP du 23 août 2012, précisant les modalités de transfert des dossiers de la compétence des Commissions Centrales de Passation de Marchés du Ministère des Marchés Publics ;
16. Les normes techniques en vigueur au Cameroun ou à défaut, les normes françaises ou européennes en la matière ;
17. Les textes régissant les corps de métiers des travaux objet du présent Marché.
18. D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché (Code des marchés, Recueil des Textes etc....).

L'Attributaire est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les sujétions imposées pour l'exécution de la fourniture et toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette livraison.

ARTICLE 11 : MODE ET LIEU DE RÈGLEMENT DE LA FOURNITURE

L'Attributaire sera rémunéré par décompte unique établi en appliquant du prix du Bordereau des Prix Unitaires aux prestations réellement exécutées.

> Décompte de fin de livraison

Après achèvement de la livraison et quinze (15) jours après la date de réception, l'Attributaire établira à partir des constats contradictoires, le projet de décompte final de la fourniture effectivement réalisée qui récapitule le montant total des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l'exécution de la présente lettre commande.

Le projet de décompte final est présenté par l'Attributaire à la vérification et à l'approbation du Chef de service du marché.

Ce projet de décompte final, une fois accepté ou rectifié par le Chef de service du marché devient décompte final. Il sert à l'établissement de l'acompte pour solde de la présente lettre commande.

> Paiement des prestations

Le règlement de la présente dépense sera effectué par le Receveur municipal de Lagdo après transmission des décomptes établis par le Maître d'Ouvrage assisté du Chef de service du marché et signé par le Délégué Départemental des Marchés Publics et portant le visa du Contrôleur Financier sur présentation d'un décompte établi par les Cocontractants en sept (07) exemplaires dont l'original est timbré.

Chaque dossier de paiement devra obligatoirement être composé des pièces suivantes :

- les sept exemplaires du décompte cité supra ;
- les sept exemplaires des Attachements signés
- le Procès-verbal de constat de la livraison ou de réception signé de tous les membres de la Commission de réception ;
- le dossier fiscal comprenant :
 - l'attestation d'immatriculation
 - l'Attestation de conformité fiscale
 - le Plan de Localisation
 - l'Attestation de Non Faillite
 - l'Attestation de Domiciliation Bancaire
 - l'Attestation pour Soumission CNPS.

> Monnaie de paiement

La monnaie de soumission et de paiement est le Franc CFA.

ARTICLE 12 : ASSURANCE

Les risques de toute nature encourus pendant le transport de la fourniture jusqu'au lieu de la livraison doivent être couverts par une assurance prise par le fournisseur, le Maître d'Ouvrage étant dégagé de toute ces obligations.

ARTICLE 13 : GARANTIE

Sans objet

ARTICLE 14 : TIMBRE ET ENREGISTREMENT

Sept (07) exemplaires originaux des pièces constitutives du présent Marché seront à timbrer et à enregistrer par les soins et aux frais de l'Attributaire, conformément à la réglementation en vigueur ; l'Attributaire dispose d'un délai de quinze (15) jours à compter de la date de notification du Marché pour procéder à l'enregistrement. Passé ce délai la présente lettre commande pourra être résilié de plein droit.

ARTICLE 15 : RÉGIME FISCAL ET DOUANIER

La présente lettre commande est soumis en matière de fiscalité à la réglementation Camerounaise en vigueur.

ARTICLE 16 : PÉNALITÉS DE RETARD

PIECE N°4:
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES
(BPU)

CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF
PIECE N°5 :
(DQE)

TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES
PIECE N°6:

**PIECE N°7:
PROJET DE LETTRE COMMANDE**

Entre :

Le Gouvernement de la République du Cameroun, représentée par le Maire de la Commune de Lagdo dénommé ci-après «**d'Autorité Contractante**»

D'une part,

Et

L'Entreprise

B.P: Tel

N° R.C :

N° Contribuable :

Représentée par Monsieur son Directeur Général, dénommée ci-après «**le Fournisseur**».

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Page _____ et Dernière de la Lettre Commande
Nº...../LC/DC/C/LDO/CIPM/2024 Passé après Demande de Cotation
Avec.....
**POUR LA FOURNITURE DE 1000 TABLES BANCS DANS CERTAINES ECOLES
PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE LAGDO, DÉPARTEMENT DE LA
BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.**

Montant du marché:.....

DÉLAIDE LIVRAISON : Trois (03) mois

Montant de la lettre commande en FCFA:

MHT	
TVA	
AIR	
NAP	
TTC	

Lu et accepté par l'entrepreneur

Lagdo, le.....

Signé par _____

<<Autorité Contractante>>

Lagdo, le.....

Enregistrement

Garoua, le.....

Annexe n°1 : Modèle de soumission

Je, soussigné [Indiquer le nom et la qualité du signataire] représentant la société, l'Entreprise ou le groupement Dont le siège social est à inscrit au registre du Commerce de Sous le n°

Apres avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au dossier d'Appel d'Offres y compris l'(es) additif(s), de l'Appel d'Offres [rappeler le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres] :

- Apres m'être personnellement rendu sur le site des travaux et avoir souverainement apprécié la situation et constaté la nature et les contraintes des travaux à réaliser ;
- Remets, revêtus de ma signature, le bordereau des prix unitaires ainsi que le devis estimatif établis conformément aux cadres figurant dans le dossier d'appel d'offres ;
- Me soumets et m'engage à exécuter les travaux conformément au dossier d'Appel d'Offres, moyennant les prix que j'ai établis moi-même pour chaque nature d'ouvrage lesquels prix font ressortir le montant de l'offre pour à [en chiffre et lettres] francs CFA Hors TVA, et à Francs CFA toutes Taxes Comprises. [en chiffres et en lettres] ;
- M'engage à exécuter les travaux dans un délai de mois ;
- M'engage en outre à maintenir mon offre dans le délai jours [indiquer la durée de validité, en principe 90 jours pour les AON et 120 jours pour les AOI] à compter de la date limite de remise des offres ;
- Les rabais et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :
Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues par lui au titre du présent marché en faisant donner crédit au compte n° ouvert au nom de auprès de la banque Agence de

Avant signature du marché, la présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre nous.

Fait à Le

Signature de En qualité de Dûment autorisé à signer les soumissions pour et au nom de

Annexe n°3 : Modèle de caution définitif

Banque :

Référence de la Caution : N°

A [indiquer le Maitre d'Ouvrage et son adresse] Cameroun, ci-dessous désigné « le Maitre d'Ouvrage »

Attendu que ;

[Nom et adresse de l'Entrepreneur], ci-dessous désigné « l'entrepreneur », s'est engagé, en exécution du marché désigné « le marché », à réaliser [indiquer la nature des travaux]

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que l'entrepreneur remettra au Maitre d'Ouvrage un cautionnement définitif, d'un montant égal à [indiquer le pourcentage compris entre 2 et 5%] du montant de la tranche du marché correspondante, comme garantie de l'exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux conditions du marché.

Attendu que ; nous avons convenu de donner à l'entrepreneur ce cautionnement.

Nous, [Nom et adresse de banque], représentée par

..... [Noms des signataires], ci-dessous désignée « la banque », nous engageons à payer au Maitre d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que l'entrepreneur :

- N'a pas satisfait à ses engagements contractuels au titre du marché, sans pouvoir différer le paiement ;
- Ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute somme jusqu'à concurrence de la somme de [en chiffre et en lettres].

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incomitant en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la modification, additif ou changement.

Le présent cautionnement définitif prend effet de sa signature et dès notification du marché. La caution est libérée dans un délai de [indiquer le délai] à compter de la date de réception provisoire des travaux.

Après le délai susvisé, la caution devient sans objet et doit-nous être automatiquement retournée sans aucune forme de procédure.

Toute demande de paiement formulée par le Maitre d'ouvrage au titre de la présente garantie doit être par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit Camerounais. Les tribunaux Camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

A Le

Annexe n°5 : Modèle de caution de retenue de garantie

Banque :

Référence de la Caution : n°

[Indiquer le Maitre d'Ouvrage]

[Adresse de l'Autorité Contractante]

Ci-dessous désigné « Maitre d'Ouvrage »

Attendu que ;

[Nom et adresse de l'entreprise],

Ci-dessous désigné « l'Entrepreneur », s'est engagé, en exécution du marché, à réaliser les travaux de [indiquer l'objet des travaux]

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que la retenue de garantie fixée à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant TTC du marché peut être remplacée par une caution solidaire,

Attendu que ; nous avons convenu de donner à l'entrepreneur cette Caution,

Nous,

[Nom et adresse de banque], représentée par

[Noms des signataires], et ci-dessous désignée « la banque »,

Dès lors, nous affirmons par les présentes que nous nous portons garants et responsables à l'égard du Maitre d'Ouvrage, au nom de l'entrepreneur, pour un montant maximum de [En chiffres et en lettres], correspondant à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant du marché.

Et nous nous engageons à payer au Maitre d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que l'entrepreneur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels ou qu'il se trouve débiteur du Maitre d'Ouvrage au titre du marché modifié le cas échéant par ses avenants, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute (s) somme (s) dans les limites du montant égal à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant cumulé des travaux figurant dans le décompte définitif, sans que le Maitre d'Ouvrage ait à prouver ou à donner les raisons ni le motif de sa demande du montant de la somme indiquée ci-dessus.

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incomitant en vertu de la présente garantie et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

La présente garantie entre en vigueur dès sa signature. Elle sera libérée dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception définitive des travaux, et sur mainlevée délivrée par le Maitre d'Ouvrage.

Toute demande de paiement formulée par le Maitre d'Ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit Camerounais. Les tribunaux Camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

A Le

Annexe n° 7 : Modèle de déclaration d'intention de soumissionner

Je, soussigné [*Indiquer le nom et la qualité du signataire*] représentant la société, l'entreprise ou le groupement dont le siège social est à inscrit au registre du commerce de sous le n°

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au dossier d'Appel d'Offres y compris l'(es) additif(s), de l'appel d'offres [*rappeler le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres*]:

- Après m'être personnellement rendu sur le site des travaux et avoir souverainement apprécié la situation et constaté la nature et les contraintes des travaux à réaliser
- Remets, revêtus de ma signature, le bordereau des prix unitaires ainsi que le devis estimatif établis conformément aux cadres figurant dans le dossier d'appel d'offres.
- Me soumets et m'engage à exécuter les travaux conformément au dossier d'Appel d'Offres, moyennant les prix que j'ai établis moi-même pour chaque nature d'ouvrage, lesquels prix font ressortir le montant de l'offre à :
 - [*En chiffres et en lettres*] francs CFA Hors TVA, et à francs CFA Toutes Taxes Comprises. [*En chiffres et en lettres*]
- M'engage à exécuter les travaux dans un délai de mois
- M'engage en outre à maintenir mon offre dans le délai jours [*Indiquer la durée de validité, en principe 90 jours pour les AON et 120 jours pour les AOI*] à compter de la date limite de remise des offres.
- Les rabais et les modalités d'application desdits rabais (pas de conditionnalité):

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues par lui au titre du présent marché en faisant donner crédit au compte n° Ouvert au nom de auprès de la banque Agence de

Avant signature du marché, la présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre nous.

Fait à le

Signature de

En qualité de dûment autorisé à signer les soumissions pour et au nom de.....

I - BANQUES

1. AFRILAND FIRST BANK BP.11 834 YAOUNDE.
2. BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN (BACM) BP 2 933 DOUALA.
3. BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME). BP 12 692 YAOUNDE.
4. BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC). BP 1 925 DOUALA.
5. CITI BANK CAMEROUN (CITYGROUP). BP 4 571 DOUALA.
6. COMMERCIAL BANK OF CAMEROUN (CBO). BP 4 004 DOUALA.
7. ECOBANK CAMEROUN (ECOBANK). BP. 582 DOUALA
8. NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK (NFC-BANK), BP. 6 578 YAOUNDE
9. SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE AU CAMEROUN (SCB-CAMEROUN), BP. 300 DOUALA.
10. SOCIETE GENERALE DE BANQUE AU CAMEROUN (SGC), BP. 4 042 DOUALA.
11. STANDARD CHARTERED BANK CAMEROUN (SCB), BP. 1 784 DOUALA.
12. UNION BANK OF CAMEROUN PLC (UBC), BP. 15 569 DOUALA.
13. UNITED BANK FOR AFRICA (UBA), BP. 2 088 DOUALA.
14. BANGE BANK CAMEROUN (BACM), BP. 2933 DOUALA
15. CREDIT COMMUNAUTAIRE D'AFRIQUE-BANK (CCA BANK), BP. 6578 YAOUNDE
16. BANQUE GABONNAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFI-bank)
17. ACTIVA ASSURANCES, BP. 12970 DOUALA.
18. AREA ASSURANCES S.A, BP. 1531 DOUALA.
19. ATLANTIQUE ASSURANCES S.A, BP. 2933 DOUALA.
20. CHANAS ASSURANCES S.A, BP. 109 DOUALA.
21. CPA S.A, BP. 54 DOUALA.
22. NSIA ASSURANCES S.A, BP. 2759 DOUALA.
23. PRO ASSUR S.A, BP. 5963 DOUALA.
24. PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE, BP. 2328 DOUALA
25. ROYAL OXY INSURANCE CIE, BP. 12 230 DOUALA
26. SAAR, BP. 1 011 DOUALA
27. SANLAM ASSURANCE CAMEROUN, BP. 12 125 DOUALA
28. ZENTHE INSURANCE, BP.1 540 DOUALA

MATERIEL ET ENVIRONNEMENT

- Matériel (bois dur sec)
- Finition

Caractéristiques générales

SOUS ENSEMBLE 1 : CARACTERISTIQUES TABLES BANCS

Type table banc	Classe	Longueur	Hauteur table	Hauteur banc
TB 1	SIL-CP	120	60	32
TB 2	CE1-CE2	140	66	35
TB 3	CM1-CM2	150	70	40

Marque, modèle, origine, type

Le soumissionnaire devra clairement indiquer la marque du matériel, le modèle, l'origine et le type. S'il y a des options ou variantes, il faudra préciser.

Si les marques du soumissionnaire ne sont pas encore homologuées, la responsabilité incombe à ce dernier de faire enregistrer ces prototypes.

Environnement

Le matériel proposé sera soumis aux contraintes des climats au Cameroun. Il devra dans tous les cas pouvoir supporter sans altérations de performances et sans prescription de durée, des températures et des taux d'hygrométrie rencontrés dans quelque zone que ce soit du Cameroun.

Les conditions d'environnement généralement observées à l'extérieur des salles sont les suivantes :

Température sous abri	+ à +45 degrés Celsius
Gradient de température	5° C par heure
Hygrométrie	Jusqu'à 98 % pour une température sous abri inférieure à + 20° C
Ensoleillement	Jusqu'à 900 kcal/m2h
Vitesse du vent	Jusqu'à une moyenne de 13m/s avec des rafales de 20m/s
Taux de précipitations	Jusqu'à 6 mm/h pendant un temps déterminé
Altitude	Inférieure à 2000m

b- pendant le transport ou le stockage, les fournitures ne doivent pas être endommagées même pour des températures comprises entre -10° C et 60°C, une humidité relative comprise entre 10% et 95 % et dans une atmosphère très poussiéreuse.

c- le soumissionnaire devra préciser quels sont les dispositifs de leur équipement prévus pour éviter l'ingestion de poussière.

Echantillons

Les soumissionnaires sont tenus de fournir dans les mêmes délais que les offres, les échantillons portant sur les articles mis en évidence dans le détail descriptif technique, faute de quoi l'offre se rapportant au lot concerné sera rejetée de droit. Ces échantillons seront présentés à la commission de passation des marchés de la Commune de Lagdo lors de la séance de dépouillement. Chacun des échantillons devra présenter toutes les garanties de sécurité possible au profit du Maître d'Ouvrage.

Essais

- a- les essais de tous les matériels de services fournis au titre de ces spécifications devront être effectués par les soumissionnaires qui en sera seul responsable dans l'offre.
- b- La livraison sera considérée comme terminée après la réception. Le matériel restera à la charge du Cocontractant jusqu'à la délivrance par le maître d'ouvrage d'un procès-verbal de réception.

Réception et garanties ; Réceptions ; Généralités

Ce paragraphe porte sur les conditions minimales de réception des matières. Le Cocontractant précisera si une réception en entrepôt est nécessaire.